

Edito

DEUX PROJETS DANGEREUX STOPPÉS PAR LA MOBILISATION CITOYENNE



*Dormez braves gens !
Des gens compétents s'occupent de tout.*

Tel est le message seriné en boucle par la majorité municipale. Mais alors, à quoi peut bien servir une opposition ?

A quoi ? Par exemple, à empêcher un vrai scandale sanitaire : l'exposition d'enfants à un champ magnétique cancérogène. Ou, dans le cadre d'une large mobilisation citoyenne, à faire avorter un grand projet imbécile : le remblaiement d'une zone inondable par l'enfouissement de déchets potentiellement toxiques...

La crise des gilets jaunes l'a encore montré : la démocratie représentative est à bout de souffle, les citoyen-ne-s veulent être écouté-e-s et participer aux décisions. A Villebon, nous sommes loin du compte...

Prenons le terrain de l'ex-DGA : quatre précieux hectares près de la mairie. Pour en faire quoi ? Ne serait-il pas temps que nous, citoyens, y mettions notre grain de sel ?

A travers cette modeste lettre, nous voulons vous donner des éléments pour participer aux choix qui engagent l'avenir de notre ville. Les choix essentiels concernent bien sûr la catastrophe écologique en cours. Comment, à l'humble niveau d'une commune, pouvons-nous répondre à cette urgence ? Nous y reviendrons...

Bonne lecture !

Logements au Village, dépôt de millions de m³ de terre en fond de vallée : deux projets désastreux pour la santé et l'environnement auxquels la mobilisation citoyenne aura permis de faire barrage.

Construire 81 logements sous les lignes haute tension et sous les avions, en voilà une idée qu'elle était bonne ! Ne doutant de rien, avec le soutien actif de la municipalité, le promoteur avait déposé un permis de construire. Pas de chance : l'agence régionale de santé (ARS) que nous avons consultée a mis un terme à ce beau projet après des mesures de champ magnétique. La corrélation statistique entre des champs de ce niveau et la multiplication des leucémies infantiles a jeté un froid... Jamais à court d'idées, la majorité de droite nourrissait un autre projet grandiose : recouvrir de déchets dits inertes le fond de la vallée avec une hauteur moyenne de plus de cinq mètres ! Il devenait ainsi impossible d'y réaliser le moindre projet d'aménagement pour lutter contre les inondations. Il devenait aussi impossible d'expertiser sérieusement la nature de la première couche de remblai déposée ici dans les années soixante-dix. Une analyse vite oubliée avait révélé en 2012 que certains polluants y étaient présents avec des concentrations supérieures aux normes réglementaires. Un premier dépôt sur une zone de 2 hectares laisse imaginer ce qu'aurait été le résultat final : tout sauf un espace naturel.

Rester vigilants

Il a fallu une mobilisation énergique des citoyens pour faire reculer la société ECT et le maire qui projetaient d'en « remettre une couche » du même acabit.

Le coup d'arrêt donné à ce projet funeste permet de repenser le futur de cette zone de plus de vingt cinq hectares située en amont du lac de Saulx les Chartreux et en aval de Villebon 2. Son emplacement en fond de vallée et directement exposé au bruit des avions d'Orly rend ce terrain réglementairement inconstructible. Mais la prudence doit rester de mise. Dans le passé, un projet de station d'épuration y avait été envisagé avant que finalement la capacité de la station de Valenton soit reconnue comme largement suffisante pour la population actuelle et à venir.

CENTRE-VILLE : L'ENTASSEMENT N'EST PAS UNE FATALITÉ

Que faire d'un terrain de 4 ha qui se libère à deux pas de la mairie ? Ne rêvons plus. Au lieu du beau centre-ville animé et des étudiants espérés, nous aurons un habitat collectif dense...et des gendarmes.

L'Etat a annoncé depuis plusieurs années sa volonté d'abandonner l'emprise foncière de la DGA, derrière le Centre technique municipal. Quatre hectares en bordure de l'Yvette, dont un inconstructible car exposé au risque d'inondations, sont disponibles pour accueillir habitants et équipements publics. Une aubaine pour donner à la commune un vrai centre-ville ?

Pas si simple ! En fait, pour résorber le manque d'habitat en région parisienne, l'Etat somme la ville d'empiler au moins deux cent logements par hectare, soit le double de la densité habituelle de notre habitat collectif (2500 logements sur 25 hectares).

Le projet qui en résulte représenterait donc un changement radical de notre cadre de vie.

C'est le début de la fin de cette cité aux allures villageoises tant vantée au moment des élections !

Comme de coutume, ce projet est mené dans la plus grande opacité. Le maire négocie directement avec les ministères les contours financiers et la densité de construction. Ce n'est donc qu'indirectement que ceux-ci sont révélés : le plan local d'urbanisme (PLU) adopté en 2016 avait déjà donné un aperçu de la complaisance à l'égard des projets des promoteurs en autorisant des constructions s'élevant jusqu'à 20 mètres au-dessus du niveau du sol, soit probablement sur 8 niveaux.

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec l'adoption par la majorité municipale du plan local d'habitat (PLH) pour la période 2019-2024. L'objectif de 600 logements y est retenu.

Adieu étudiants, bonjour gendarmes !

Surprise, ce plan révèle que 0.5 hectares sont réservés pour une gendarmerie et ses 28 logements de service, qui prend la place des logements prévus pour les étudiants de l'institut Villebon Charpak (lassés des attermolements du maire, ceux-ci vont s'établir ailleurs). L'objectif est de pallier la vétusté de la gendarmerie de Longjumeau. Mais pourquoi ne pas rénover les installations de Longjumeau

et y accueillir dignement les gendarmes dans des logements de fonction au plus près de la population qu'ils desservent ?

Au final, c'est une belle opportunité qui peut se transformer en un beau gâchis. Etait-ce une fatalité ? Peut-être, si l'on considère que l'Etat s'avère incapable d'organiser une vraie dé-



centralisation et se contente d'accompagner, en bétonnant à tout-va, l'hypertrophie d'une région parisienne toujours plus polluée et embouteillée. Peut-être aussi parce que l'enjeu financier est alléchant. On imagine les promoteurs à l'affût d'un juteux programme immobilier de 600 logements... Mais les projets délirants concoctés par les autorités peuvent aussi être stoppés par la mobilisation de tous. On l'a vu au Village et en fond de vallée. La ville de Palaiseau a montré que la densification à marche forcée imposée par l'Etat pouvait être arrêtée en défendant une politique claire : pas de nouvelles constructions tant que les infrastructures de transport ne sont pas en place. Alors, pourquoi pas nous ?

Ce n'est pas faire preuve d'égoïsme mais de simple bon sens. On ne construit pas des logements pour faire du chiffre mais pour que des familles y vivent à l'aise avec des services publics à la hauteur.

CTM : COÛTEUX TAQUIN MUNICIPAL

Le Centre Technique Municipal re-déménage bientôt. C'est le coup d'envoi d'un coûteux jeu de taquin...

Il y a environ vingt ans, son déplacement depuis le clos de la Boissière vers le centre-ville avait beaucoup surpris. Encombrant, disgracieux, il représentait un obstacle à la création d'un vrai cœur de ville. L'adjoint à l'urbanisme de l'époque l'avait imposé pour convenance personnelle. Depuis, de nombreux Villebonnais souhaitent le voir quitter les lieux.

Auront-ils enfin satisfaction ? Pas vraiment...

Le CTM nouveau devrait s'installer à la sortie Est de Villebon, à l'emplacement primitivement prévu pour l'installation du centre d'accueil pour personnes handicapées porté par la fondation OVE.

Le bon sens aurait voulu que le projet OVE prenne place à l'emplacement actuel du CTM, conformément à l'objectif de ce projet : intégrer la population handicapée à la vie de la cité.

Assèchement et déboisement

Trop simple ! C'est un autre terrain qui est retenu, derrière la MJC. Cet espace boisé, qui présente tout l'aspect d'une zone humide, va donc être asséché, défriché et bétonné. Les zones humides sont pourtant censées être protégées (Code de l'environnement, article L.211-1), avec dans le cas de notre vallée la question essentielle de la protection contre les inondations. Comme déjà annoncé en réunion publique, l'éradication de cette zone, qui contribue à l'écrêtement des crues, va rendre inévitables des travaux additionnels sur le réseau d'eaux pluviales. Les Villebonnais régleront donc la facture salée de ce nouveau déménagement.

Au profit de quoi ? L'emplacement actuel du CTM va être livré à un promoteur pour y construire 140 logements sur une surface de moins d'un hectare.

TRI SÉLECTIF DES ÉBOUEURS



La société SEPUR se comporte au SIOM comme dans les autres collectivités où elle intervient : guerre aux syndiqués et dumping social.

Après une phase de conflit déclenchée par l'aggravation des conditions de travail et la baisse des rémunérations, les employés les plus récalcitrants ou les plus anciens, bénéficiant des salaires les plus élevés, sont flanqués à la porte.

En novembre 2018, SEPUR se voyait confier la collecte des déchets ménagers par les élus représentant les communes au sein du SIOM. Après un début chaotique, marqué par un lock-out de deux mois faisant suite à une grève d'un jour, le travail a repris quasi normalement. Le maire de Villebon n'hésite pas à se féliciter de la bonne exécution du marché par SEPUR, qui a livré les camions climatisés prévus. Néanmoins quatre salariés ont été convoqués à un entretien en vue d'un licen-

ciement pour faute grave. Quatre salariés dont la faute se résume à avoir essayé de défendre leurs droits et ceux de leurs collègues. Pour les autres, la situation de travail reste très dégradée avec de nombreuses tensions entre salariés et des relations houleuses avec la hiérarchie. La disparition organisée par la direction de toute représentation syndicale sur le site contribue à cette dégradation.

ADP : ASSEZ DE PRIVATISATIONS !

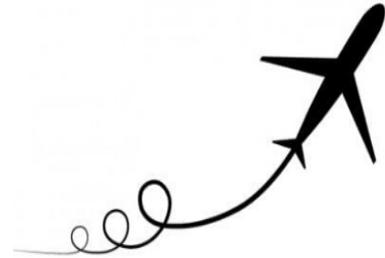
La privatisation d'Aéroports de Paris suscite l'incompréhension. Pourquoi céder au privé une entreprise qui joue un rôle majeur dans la gestion du trafic aérien ? Qui, abandonnée à la loi du profit, pourrait aggraver les nuisances et l'impact écologique des avions ? Est-il si urgent de tuer la poule aux œufs d'or pour se désendetter, alors que le Président lui-même a reconnu que le désendettement, avec des taux d'intérêt négatifs, n'est plus la priorité ?

Prétendre que la principale mission d'ADP est de gérer les boutiques des aéroports est une mauvaise plaisanterie.

Après le fiasco des autoroutes, il est temps de s'opposer à cette nouvelle braderie d'un service public. Pour faire vivre la démocratie directe, participons au RIP en cours sur le site du gouvernement. Il suffit de taper « référendum d'initiative

partagée » dans un moteur de recherche. Un bon moyen de soutenir le projet de loi déposé par l'opposition, qui rappelle que la société ADP « exerce une mission de service public national » !

Retrouvez tout cela en vidéo sur <http://nouvelelanpourvillebon.fr/VideoADP.mp4>



Querelle de clocher

Champlan, comme c'est la règle, vient de présenter son Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour avis au conseil municipal de notre ville. Une simple formalité en principe : Champlan est bien distinct de Villebon et ses projets d'aménagement ont peu ou pas d'impact sur notre commune. Mais cette fois, branle-bas de combat : le maire a mobilisé son service urbanisme pour tenter de dégager des incohérences dans le PLU de Champlan – un travail qui relève normalement des services de la préfecture... ou de l'opposition champlanaise. Inutile de dire que l'avis, au final, est des plus critiques...

Loin de nous la pensée qu'il puisse y avoir un lien entre cet excès de zèle et le rôle joué par le maire de Champlan pour faire capoter le projet d'entassement de déchets dans la zone de la Prairie ! Contrairement à la mule du pape, notre maire n'a pas eu à garder sept ans son coup de pied.

Largesses communautaires

La Communauté de Paris Saclay propose de subventionner des projets communaux à hauteur de 2500€ par projet. Avec un montant aussi conséquent, les rêves les plus fous peuvent devenir réalité. A Villebon, ce seront quelques bacs pour des jardins partagés et des articles dans le magazine municipal. La bonne parole des grands élus, ça n'a pas de prix...

Petite pensée pour le personnel communal qui va devoir mettre en terre et en pages les fruits de cette générosité.

Deux poids, deux mesures

Vente de terrains pour construire un centre de stockage informatique aux Ulis. Secret des affaires oblige, le nom du bénéficiaire est gardé caché par les élus siégeant à Paris Saclay. Mais quand le conseil municipal de Villebon renonce à exiger le paiement de la cantine par des familles à court de ressources, leur nom est porté à la connaissance de tous. Silence pudique pour les uns, pilori pour les autres : selon que vous serez puissant ou misérable...



CAFTAGES

Périodique de la liste Un nouvel élan pour Villebon

Papier issu de forêts gérées durablement

Directrice de la publication : Ophélie Guin

Pour nous lire en ligne ou envoyer vos commentaires : www.nouvelelanpourvillebon.fr